

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

21 September 1991

Doc. 6489

REPORT

**on the general policy of the Council of Europe —
Prospects for European integration
and *détente* in the Mediterranean**

(Rapporteur : Mr SOARES COSTA,
Portugal, Social Democrat)

Summary

Hopeful developments (somewhat overshadowed by spectacular upheavals elsewhere) over the course of the past summer are reviewed, and shown to hold out real possibilities of progress towards solving two of the most long-standing conflicts in the Mediterranean area, namely those involving Israel and the Arabs (including the Lebanese hostage problem) and Cyprus. In both cases there is a new climate of support among those directly concerned, and also internationally, in favour of long-postponed conferences which should be convened before the end of 1991. The Rapporteur stresses the need for democratic Europe as a whole to be associated with the solutions being envisaged. He also welcomes plans to revive the Euro-Arab dialogue within the Council of Europe, as a pragmatic contribution towards realising certain aims of any future "Conference on Security and Co-operation in the Mediterranean", inspired by the CSCE.

The heads of state and government of the European and North American countries participating in the latter decided, in November 1990, to institutionalise the former "Helsinki process" when they adopted in Paris a Charter for a New Europe, which entrusted new tasks to several existing organisations. Among these only the Council of Europe can realistically aspire to a truly pan-European dimension, as it expands to include the new parliamentary democracies, in a continent seeking new forms of integration.

I. Draft recommendation

1. The Assembly notes the unprecedented challenges arising out of the situation in Europe and in the Soviet Union (see Recommendation 1161 (1991), as it has evolved since the signature of

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

21 septembre 1991

Doc. 6489

RAPPORT

**sur la politique générale du Conseil de l'Europe —
Perspectives d'intégration européenne
et de détente en Méditerranée**

(Rapporteur : M. SOARES COSTA,
Portugal, social-démocrate)

Résumé

Le rapporteur passe en revue les événements encourageants de l'été dernier (quelque peu éclipsés par les événements spectaculaires observés ailleurs), et y voit de réelles chances de progrès vers la solution de deux des conflits les plus anciens de la région méditerranéenne, celui qui oppose Israël aux Arabes (y compris la question des otages du Liban) et celui de Chypre. Dans l'un et l'autre cas, on remarque chez les principaux intéressés, comme dans la communauté internationale, des dispositions nouvelles en faveur de la tenue de conférences longtemps ajournées, qui devraient se tenir d'ici à la fin de 1991. Le rapporteur souligne la nécessité, pour l'ensemble de l'Europe démocratique, de s'associer à l'élaboration des solutions envisagées. D'autre part, il se félicite du projet de relance du dialogue euro-arabe au sein du Conseil de l'Europe, car il y voit une contribution pragmatique à la réalisation de plusieurs objectifs d'une éventuelle « conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée » inspirée du modèle de la CSCE.

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays d'Europe et d'Amérique du Nord participant à la CSCE ont décidé, en novembre 1990, d'institutionnaliser ce qui n'était alors que le « processus d'Helsinki » en adoptant la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, qui confiait de nouvelles tâches à plusieurs organisations existantes. Parmi celles-ci, seul le Conseil de l'Europe peut raisonnablement aspirer à se doter d'une dimension vraiment paneuropéenne en recevant en son sein les nouvelles démocraties parlementaires, dans un continent à la recherche de nouvelles formes d'intégration.

I. Projet de recommandation

1. L'Assemblée est consciente des défis sans précédent que pose la situation en Europe et en Union Soviétique (voir la Recommandation 1161 (1991)), telle qu'elle a évolué depuis la signature

the Paris Charter for a New Europe (21 November 1990), and recalls its own previous work on a new world and European order, and Resolution 963 adopted on 25 April 1991, in particular.

2. The Assembly expresses the firm hope that the new situation in the Soviet Union will not delay implementation of the agreement in principle reached at the end of July between the United States, the Soviet Union, Israel and her neighbours and the principal Arab states, rapidly to convene a peace conference, leading to the beginning of negotiations between the parties, with which democratic Europe as a whole, for cultural and historical as well as political and economic reasons, should be associated.

3. It stresses that Israel, whose parliament is unique in enjoying observer status with our Assembly, has a special role to play in accepting authentic representatives of the Palestinian people as negotiation partners, and also in paving the way for an end to the Lebanon hostage crisis, respecting due legal processes.

4. Consolidation of democracy must be seen, together with improved mutual understanding, as a precondition for greater political stability in all states bordering the Mediterranean, a region troubled by new economic and demographic tensions, as well as by the long-running Arab-Israeli and Cyprus conflicts.

5. In this connection, the Assembly welcomes the initiative of the Chairman of the Committee of Ministers in calling for a seminar on Euro-Arab understanding and cultural exchange, which the Secretary General is organising in Strasbourg on 14 and 15 November 1991, with participation from the Parliamentary Assembly, an initiative which corresponds with the wishes the latter expressed in its Resolution 963 of April 1991.

6. The Assembly considers that this seminar should constitute a first pragmatic contribution by the Council of Europe to promoting the "human dimension", linked with the aims of a "Conference on Security and Co-operation in the Mediterranean", as promoted by four Council of Europe member states, France, Italy, Portugal and Spain.

7. Where the Cyprus situation is concerned, the Assembly reaffirms its total support for the good offices mission of the United Nations Secretary General and its hope that a solution can be brought nearer by the convening of an international conference, acceptable to all parties, before the end of the current year, when his term of office ends.

8. In this connection it welcomes the announcement of 2 August 1991 that the Prime Minister of Greece, Mr Mitsotakis, and the Presi-

de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe (21 novembre 1990), et rappelle ses précédents travaux sur un nouvel ordre européen et mondial, notamment sa Résolution 963, adoptée le 25 avril 1991.

2. L'Assemblée exprime fermement son espoir que la nouvelle donne en Union Soviétique ne retardera pas la mise en œuvre de l'accord de principe, auquel étaient parvenus fin juillet les Etats-Unis, l'Union Soviétique, Israël et ses voisins ainsi que les principaux Etats arabes, pour convoquer à brève échéance une conférence de paix débouchant sur l'ouverture de négociations entre les parties. Il s'agit de négociations auxquelles l'ensemble de l'Europe démocratique devrait être associée, pour des raisons aussi bien culturelles et historiques que politiques et économiques.

3. L'Assemblée souligne qu'Israël, dont le parlement est le seul à bénéficier auprès d'elle du statut d'observateur, a un rôle tout particulier à jouer en acceptant comme partenaire dans la négociation les représentants authentiques du peuple palestinien et en participant également, dans le respect des voies légales, à la solution de la crise des otages au Liban.

4. La consolidation de la démocratie et l'amélioration de la compréhension mutuelle sont des préalables à une plus grande stabilité politique dans tous les Etats riverains de la Méditerranée, région soumise à de nouvelles tensions économiques et démographiques, et troublée par la persistance des conflits israélo-arabe et chypriote, et par l'actuelle crise tragique en Yougoslavie.

5. A cet égard, l'Assemblée se félicite de l'initiative prise par le Président du Comité des Ministres de convoquer un séminaire sur la compréhension et les échanges culturels euro-arabes que le Secrétaire Général organise à Strasbourg, les 14 et 15 novembre 1991, avec la participation de l'Assemblée parlementaire. Cette initiative répond aux vœux exprimés dans sa Résolution 963 d'avril 1991.

6. L'Assemblée considère que ce séminaire devrait constituer une première contribution pragmatique du Conseil de l'Europe à la promotion de la «dimension humaine», liée aux objectifs de la «Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée» préconisée par quatre Etats membres du Conseil de l'Europe : la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne.

7. S'agissant de la situation à Chypre, l'Assemblée réaffirme son soutien sans réserve à la mission de bons offices du Secrétaire général des Nations Unies et son espoir de voir une solution se rapprocher grâce à la convocation d'une conférence internationale, acceptable pour toutes les parties, avant la fin de l'année en cours, date de la fin de son mandat.

8. A cet égard, l'Assemblée se félicite de l'annonce, faite le 2 août 1991, que le Premier ministre de Grèce, M. Mitsotakis, et le Président de

dent of Turkey, Mr Özal, have agreed to attend a meeting to be convened and chaired by the United Nations Secretary General with a view to paving the way towards facilitating the successful holding of such a conference.

9. The Assembly therefore calls upon the Committee of Ministers, in connection with the two CSCE meetings due to take place during 1991, to implement the proposals already contained in Recommendation 1158 of 28 June 1991, that is to say:

i. at the Moscow Conference on the Human Dimension (10 September-4 October 1991), to ensure, in connection with any new CSCE individual rights mechanism that may be decided, a specific linkage with the European Convention on Human Rights, with precedence given to the latter;

ii. at the Oslo Seminar on Democratic Institutions (4-15 November 1991), to ensure that the unique credentials, based on practical achievements acquired in this area by the Assembly, are recognised, and that discussion is not left only to governmental officials and academics.

10. The Assembly also calls upon the Committee of Ministers, during the present crucial period for both the European and Mediterranean regions, to make available the Council of Europe's expertise and good offices to all parties, without discrimination, to the extent that they demonstrate their commitment to democratic principles and human rights, not only where Yugoslavia but also where other Mediterranean non-member states, as well as member states, including Cyprus, are concerned.

II. Explanatory memorandum by Mr SOARES COSTA

Introduction

1. The momentous events in the Soviet Union necessitate updating the decisions of the Political Affairs Committee regarding the themes for the general policy debate, taken in Helsinki on 26 June 1991. However, the committee will not wish to abandon its intention to deal with Mediterranean issues (beyond Yugoslavia), especially in view of promising developments both as regards the long-running Arab-Israeli conflict and the Cyprus problem.

2. This report will also try to resume the latest institutional developments, particularly in the light of the decisions, already tested in the Yugoslav context, of the CSCE's first ministerial council (Berlin, 19-20 June) and the European Community's Intergovernmental Conferences, particularly that on political union, due to be concluded

la Turquie, M. Özal, sont convenus de participer à une réunion que convoquera et présidera le Secrétaire général des Nations Unies pour aider à préparer la réussite de la future conférence.

9. L'Assemblée invite donc le Comité des Ministres, en liaison avec les deux réunions de la CSCE qui doivent encore se tenir en 1991, à mettre en œuvre les propositions déjà contenues dans sa Recommandation 1158 du 28 juin 1991, à savoir:

i. à la Conférence de Moscou sur la dimension humaine (10 septembre-4 octobre 1991), faire en sorte, si un nouveau mécanisme de la CSCE pour la protection des droits des individus devait être créé, que soit établi un lien spécifique entre ce mécanisme et la Convention européenne des Droits de l'Homme, réaffirmant la priorité de cette dernière;

ii. au Séminaire d'Oslo sur les institutions démocratiques (4-15 novembre 1991), faire en sorte que l'expérience unique, fondée sur des résultats pratiques, acquise dans ce domaine par l'Assemblée, soit reconnue et que la voix de fonctionnaires et d'universitaires ne soit pas la seule à pouvoir se faire entendre.

10. L'Assemblée invite également le Comité des Ministres, au cours de la période actuelle cruciale tant pour l'Europe que pour la région méditerranéenne, à mettre les connaissances spécialisées et les bons offices du Conseil de l'Europe à la disposition de toutes les parties, sans exclusive, tant qu'elles témoignent de leur attachement aux principes démocratiques et aux droits de l'homme, ce qui vaut non seulement pour la Yougoslavie, mais aussi pour les autres Etats méditerranéens membres, Chypre notamment, et non membres.

II. Exposé des motifs par M. SOARES COSTA

Introduction

1. Les événements considérables survenus en Union Soviétique obligent à mettre à jour les décisions qu'a prises à Helsinki le 26 juin 1991 la commission des questions politiques sur les thèmes du débat de politique générale. Toutefois, la commission ne voudra pas renoncer à son idée de traiter de la situation en Méditerranée (au-delà de la Yougoslavie), compte tenu notamment de l'évolution prometteuse constatée aussi bien dans le long conflit israélo-arabe que dans la question de Chypre.

2. Le présent rapport tentera aussi de rappeler les développements institutionnels les plus récents, en particulier à la lumière des décisions, déjà mises à l'épreuve dans le contexte yougoslave, du premier conseil ministériel de la CSCE (Berlin, 19-20 juin) et des conférences intergouvernementales de la Communauté européenne, en particulier

at the Maastricht Summit (December 1991), as well as moves towards a European Economic Area bringing together nineteen West European countries (EEC plus EFTA), as well as other relevant developments.

I. *Towards détente in the Mediterranean ?*

A. *The Arab-Israeli conflict*

3. The most important result of the United States-Moscow Summit of 30-31 July 1991, in spite of the important signature of a strategic arms limitation treaty, was arguably the announcement of joint sponsorship by the United States and the Soviet Union of a Middle East peace conference, with the conditional agreement of Israel and of the principal Arab states, including Syria, designed to lead to the beginning of negotiations between the parties.

4. The Assembly should express its firm hope that the new situation in the Soviet Union will not derail this initiative, in spite of great lack of clarity concerning several principles insisted upon in the past by our Assembly such as the involvement of the Palestinian people, of the United Nations and of Europe, and the acceptability of the principle of "land for peace" in conformity with United Nations Security Council resolutions.

B. *Towards a solution of the Lebanese hostage crisis ?*

5. The release in early August of two western hostages, John McCarthy and Edward Tracy, without any suspicion of "deals with terrorists", also appears a highly positive development, against the background of the end of fifteen years of tragic civil war in Lebanon.

6. It is clear that Israel, whose parliament is unique in enjoying observer status with our Assembly, has a special role and responsibility to play not only in accepting the principle of land for peace and genuine representatives of the Palestinian people as negotiation partners, but also in paving the way for an exchange which respects the due legal processes of all prisoners and hostages.

C. *Euro-Arab dialogue and the proposal for a "Conference on Security and Co-operation in the Mediterranean"*

7. Recommendation 1158 on security and co-operation in Europe, adopted by the Standing Committee in Helsinki on 28 June last, included the paragraph :

"With regard to current instability in the Mediterranean and Middle East region, and cur-

celle sur l'union politique, qui devraient se terminer par le Sommet de Maastricht (décembre 1991), ainsi que les initiatives tendant à la création d'un espace économique européen réunissant dix-neuf Etats de l'Europe de l'Ouest (CEE + AELE) et d'autres événements pertinents.

I. *Vers une détente en Méditerranée ?*

A. *Le conflit israélo-arabe*

3. Le résultat majeur du Sommet américano-soviétique de Moscou les 30 et 31 juillet 1991 fut — malgré l'importante signature d'un traité de limitation des armements stratégiques — l'annonce sous les auspices conjoints des Etats-Unis et de l'Union Soviétique d'une conférence de paix sur le Moyen-Orient, avec l'accord conditionnel d'Israël et des principaux Etats arabes, notamment la Syrie, en vue de l'ouverture de négociations entre les parties.

4. L'Assemblée devrait exprimer fermement son espoir que la nouvelle donne en Union Soviétique ne fera pas dévier cette initiative, malgré le flou qui auréole plusieurs des principes sur lesquels notre Assemblée a insisté dans le passé, tels que la participation aux négociations du peuple palestinien, des Nations Unies et de l'Europe, et la nécessaire acceptation du principe de l'échange de «la terre contre la paix», en conformité avec les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

B. *Vers une solution de la crise et des otages au Liban ?*

5. La libération, début août, de deux otages occidentaux, John McCarthy et Edward Tracy, sans qu'on puisse soupçonner aucune «tractation avec des terroristes», apparaît aussi comme une évolution très positive d'un drame lié à la tragédie de quinze ans de guerre civile au Liban.

6. Il est clair qu'Israël, dont le Parlement est le seul à jouir du statut d'observateur au sein de notre Assemblée, a un rôle tout spécial à jouer non seulement pour accepter le principe de la terre contre la paix et reconnaître les représentants authentiques du peuple palestinien comme partenaires dans les négociations, mais aussi pour continuer à rendre possible l'échange de tous les prisonniers et otages dans le respect des voies légales.

C. *Dialogue euro-arabe et proposition relative à une « Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée »*

7. La Recommandation 1158 relative à la sécurité et à la coopération en Europe, adoptée par la Commission Permanente à Helsinki le 28 juin dernier, comprend le paragraphe suivant :

«S'agissant de l'actuelle instabilité dans la région de la Méditerranée et du Proche-Orient, et

rent discussions on a possible 'Conference on Security and Co-operation in the Mediterranean', as proposed by four Council of Europe Mediterranean states, the Assembly intends to contribute fully to the reflection which the Committee of Ministers decided to launch at their 88th Session (Strasbourg, 25 April 1991)."

8. This idea, co-sponsored by my own country together with Italy, France and Spain, will not of course be easy to realise in the short term, for example in the absence of a breakthrough in the Arab-Israeli conflict (even if this may have been brought closer, thanks to the tireless efforts of Secretary of State Baker). In this connection, an excellent report (leading to the adoption of a recommendation) was presented to the WEU Assembly last June by our colleague Mr Martínez, concerning the security (the first basket) aspects of such an idea.

9. Our own Organisation's role would naturally need to concentrate on the human dimension and also on the second basket matters (to use CSCE jargon) and our Assembly, in the already-quoted general policy ("New world order") Resolution 963 of last April, considered that "it is urgent to reactivate a Euro-Arab dialogue stimulating co-operation on an equal footing, and aiming at sustainable economic development and the solution of social and demographic tensions in the Maghreb and Middle East region, fairer distribution of wealth based on solidarity, and the just sharing of responsibilities".

10. Possibly drawing inspiration, at least in part, from some of our Assembly's work on the matter, the President of the Committee of Ministers, Mr Sten Andersson, has taken the initiative of proposing a seminar, which the Secretary General is organising, with Assembly participation, in Strasbourg on 14 and 15 November, on Euro-Arab understanding and cultural exchange.

11. Opportunities might be missed, however, if the meeting (covering such subjects as the notion of democracy) is regarded as primarily cultural in character. The Committee on Culture and Education has, with Unesco, indeed done excellent work on the contribution of Islam to European civilisation, but it was in connection with our Assembly's political debates that President Mubarak, Crown Prince Hassan of Jordan and the Syrian Vice-President Mr Khaddam have visited Strasbourg to address our Assembly.

12. Meeting in Helsinki on 26 June, the Political Affairs Committee warmly endorsed the proposal of its General Rapporteur, supported by the Middle East Sub-Committee, to resume contact

des débats actuels sur une éventuelle « Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée » proposée par quatre Etats méditerranéens du Conseil de l'Europe, l'Assemblée se propose de contribuer pleinement à la réflexion que le Comité des Ministres a décidé de lancer au cours de sa 88^e Session (Strasbourg, 25 avril 1991).»

8. Cette idée, lancée par mon pays, ainsi que par l'Espagne, la France et l'Italie, ne sera bien entendu pas facile à réaliser à court terme, par exemple en l'absence de progrès décisifs dans le conflit israélo-arabe (même si sa concrétisation a peut-être été rendue plus proche grâce aux efforts inlassables de M. Baker). A ce propos, un excellent rapport (qui a abouti à l'adoption d'un projet de recommandation) a été présenté en juin dernier à l'Assemblée de l'UEO par notre collègue M. Martínez, concernant les aspects de cette idée relatifs à la sécurité (première corbeille).

9. Il faudrait naturellement que le rôle de notre Organisation se concentre sur la dimension humaine, mais aussi sur les questions relevant de la deuxième corbeille (pour employer le jargon de la CSCE) et notre Assemblée, dans sa Résolution 963 d'avril dernier — déjà citée — sur la politique générale (« nouvel ordre mondial »), a préconisé « une relance urgente du dialogue euro-arabe en vue de stimuler une coopération sur un pied d'égalité visant un développement économique durable et la solution des tensions sociales et démographiques de la région du Maghreb et du Proche-Orient, solution qui passe, entre autres, par une répartition plus juste des richesses, inspirée des principes de la solidarité et du partage équitable des responsabilités ».

10. S'inspirant peut-être, au moins en partie, de certains des travaux de notre Assemblée en la matière, le Président du Comité des Ministres, M. Sten Andersson, a pris l'initiative de proposer un séminaire, que le Secrétaire Général doit organiser à Strasbourg les 14 et 15 novembre, avec la participation de l'Assemblée, sur la compréhension et les échanges culturels euro-arabes.

11. Des occasions pourraient être manquées, toutefois, si la réunion (qui couvre des sujets comme la notion de démocratie) était considérée comme ayant un caractère essentiellement culturel. La commission de la culture et de l'éducation a certes fait un travail remarquable, avec l'Unesco, sur la contribution de l'Islam à la civilisation européenne, mais c'est en liaison avec les débats politiques de notre Assemblée que le Président Mubarak, le prince héritier Hassan de Jordanie et le Vice-Président syrien, M. Khaddam, sont venus à Strasbourg prendre la parole devant notre Assemblée.

12. Réunie à Helsinki le 26 juin, la commission des questions politiques a vigoureusement fait sienne la proposition de son rapporteur de politique générale, soutenu par la sous-commission de

with the League of Arab States, whose prestige has been enhanced since its return to its Cairo headquarters.

D. *The Cyprus conflict*

13. In its Resolution 963 (on Europe's role in a "new world order" after the Gulf war) adopted last April, the Assembly called upon governments and parliaments to "support action in today's favourable conditions" aimed at achieving breakthroughs in a number of long-standing conflicts, including that of Cyprus, reaffirming also support for the good offices mission of the United Nations Secretary General and calling for "an early report by the Cyprus Contact Group set up by the Bureau".

14. A precondition, however, for such a report, is a decision by the Bureau to reconstitute the group following the departure, among others, of Mr Ludwig Steiner, former Chairman of the Political Affairs Committee.

15. Up to the present, the Bureau deferred its decision, possibly awaiting the visit to Greece then Turkey after the London Summit in July of President Bush, who had proclaimed his hope to act as a "catalyst" in bringing a solution to this problem nearer. Soon after the visit had taken place, a statement was made by the President in Washington announcing that "Prime Minister Mitsotakis and President Özal have agreed to attend a meeting concerning Cyprus. This meeting will be well prepared and both convened and chaired by the United Nations Secretary General under his Security Council mandate". This statement was welcomed the same day (2 August) by the Cyprus Government, and the desirability of such a meeting had already been mentioned by President Özal, addressing the WEU Assembly on 5 June.

16. In these hopeful circumstances, no further delay in reconstituting the Cyprus Contact Group would seem justified, especially when the Cyprus problem is so evidently a "family affair" for the Council of Europe (which cannot be said, for example, where the European Community is concerned).

II. *European institutions: assuming new tasks*

17. The current upheavals in the Soviet Union illustrate yet again how the political and institutional contours of Europe continue to evolve rapidly and in a far from predictable manner. Last January (Recommendation 1139 on the institutional role of the Council of Europe in a continent aspiring to greater unity) our Assembly

la situation au Proche-Orient, tendant à reprendre contact avec la Ligue des Etats arabes, dont le prestige est accru depuis le retour de son siège au Caire.

D. *Le conflit chypriote*

13. Dans sa Résolution 963 relative au rôle de l'Europe dans un futur «nouvel ordre mondial» après la guerre du Golfe, adoptée en avril dernier, l'Assemblée en a appelé aux gouvernements et aux parlements pour «soutenir toute action, dans les conditions favorables (...) aujourd'hui» visant à réaliser des percées dans un certain nombre de conflits de longue date, y compris celui de Chypre, et à réaffirmer également leur soutien à la mission de bons offices du Secrétaire général des Nations Unies, demandant «dans un proche avenir, un rapport au Groupe de contact Chypre créé par le Bureau».

14. Cependant, pour qu'un tel rapport puisse être établi, il faut d'abord que le Bureau décide de reconstituer le groupe après le départ, entre autres, de M. Ludwig Steiner, ancien président de la commission des questions politiques.

15. Jusqu'à présent, le Bureau a ajourné sa décision, peut-être dans l'attente de la visite en Grèce puis en Turquie, après le Sommet de Londres de juillet, du Président Bush, qui a proclamé son espoir de jouer un rôle de «catalyseur» dans la recherche de la solution à ce problème. Peu après la visite du Président américain, ce dernier annonça à Washington que «le Premier ministre Mitsotakis et le Président Özal sont convenus de participer à une réunion sur Chypre. Cette réunion sera bien préparée et le Secrétaire général des Nations Unies la convoquera et la présidera, conformément au mandat que lui a donné le Conseil de sécurité». Le même jour (2 août), le Gouvernement de Chypre s'est félicité de cette déclaration et, de son côté, le Président Özal avait déjà, en s'adressant le 5 juin à l'Assemblée de l'UEO, évoqué l'opportunité d'une telle réunion.

16. Vu ces excellents augures, rien ne semble justifier que l'on tende davantage à reconstituer le Groupe de contact Chypre, d'autant que la question de Chypre est de toute évidence une «affaire de famille» pour le Conseil de l'Europe (ce que l'on ne peut pas dire, par exemple, à propos de la Communauté européenne).

II. *Institutions européennes: assumer de nouvelles responsabilités*

17. Les bouleversements qui viennent d'agiter l'Union Soviétique illustrent derechef combien les contours politiques et institutionnels de l'Europe continuent à évoluer rapidement, d'une manière qui est loin d'être prévisible. En janvier dernier (Recommandation 1139 relative au rôle institutionnel du Conseil de l'Europe dans un continent

recommended that the Committee of Ministers "consider urgently in 1991 (that is to say during the chairmanship of Spain and Sweden), together with the Parliamentary Assembly, all steps necessary, including the revision of the 1949 Statute, to ensure that the Council of Europe will be in a position to assume fully its responsibilities in the institutional framework emerging on the European continent".

The Assembly is therefore seeking to maintain momentum by holding a new debate on European construction without waiting for the end of the Swedish chairmanship (November 1991).

18. It welcomes the fact that the Committee of Ministers, at its 88th Session (25 April 1991), expressed its readiness to work in liaison with the Assembly and its newly-created *ad hoc* Committee on Revision of the Statute (which had, by the end of July of this year, held two meetings).

19. It may be considered helpful to consider rapidly recent evolutions in the European and Euro-Atlantic organisations, both formal and less formal, starting with the one with the smallest membership — EFTA with seven members — and finishing with the one with the largest — the CSCE with thirty-five members. Since our last session, it can be observed that one organisation disappeared, after the political consultative Committee of the Warsaw Treaty Organisation (WTO) held its final meeting in Prague on 1 July 1991.

A. EFTA

20. Among the texts adopted by the Standing Committee in Helsinki on 28 June was Resolution 965 on EFTA activities in 1989 and 1990: a changing EFTA in a changing Europe, at the close of a debate addressed by Mr Pertti Salolainen, the Finnish Minister for External Trade. Shortly before the debate (25 June) an important meeting had taken place in Salzburg between EFTA ministers and representatives of the European Community, at which joint commitment was expressed to ensuring that signature of a European Economic Area (EEA) agreement can take place this autumn, to allow the EEA's entry into force simultaneously with the Single Market on 1 January 1993.

21. The resolution adopted urges EFTA to remain as open as possible towards the rest of Europe. It also seeks observer status at the Parliamentary Assembly for the "Parliamentary Conference of the EEA" which is likely to join Europe's already crowded landscape of international parliamentary forums, in the future EEA framework.

aspirant à une unité renforcée), notre Assemblée a recommandé au Comité des Ministres «d'examiner d'urgence en 1991 (c'est-à-dire durant la présidence de l'Espagne et de la Suède), conjointement avec elle, toutes les mesures, y compris la révision du Statut de 1949, nécessaires pour que le Conseil de l'Europe soit à même d'assumer pleinement ses responsabilités dans le cadre institutionnel qui commence à se dessiner sur le continent européen».

L'Assemblée cherche donc à conserver l'élan acquis en tenant un nouveau débat sur la construction européenne, sans attendre la fin de la présidence suédoise (novembre 1991).

18. Elle se félicite du fait que le Comité des Ministres, lors de sa 88^e Session (25 avril 1991), ait indiqué qu'il était prêt à travailler en liaison avec l'Assemblée et sa commission *ad hoc* sur la révision du Statut nouvellement créée (qui avait, à la fin du mois de juillet de cette année, tenu deux réunions).

19. Il peut être utile d'examiner rapidement l'évolution récente des organisations européennes et euro-atlantiques, officielles et moins officielles, en commençant par celle qui a le plus petit nombre (sept) de membres — l'AELE — et en terminant par celle qui a le plus grand nombre (trente-cinq) de membres — la CSCE. Depuis notre dernière session, on peut relever qu'une organisation a disparu, le comité politique consultatif de l'Organisation du Pacte de Varsovie ayant tenu sa dernière réunion à Prague le 1^{er} juillet 1991.

A. AELE

20. Parmi les textes adoptés par la Commission Permanente à Helsinki le 28 juin figure la Résolution 965 relative aux activités de l'AELE en 1989 et 1990: une AELE en mutation dans une Europe en mouvement, adoptée à l'issue d'un débat auquel a pris part M. Pertti Salolainen, ministre finlandais du Commerce extérieur. Peu avant le débat (25 juin), s'est tenue à Salzbourg une importante réunion entre les ministres de l'AELE et les représentants de la Communauté européenne, au cours de laquelle les deux parties se sont engagées à faire en sorte qu'un traité créant un «espace économique européen» (EEE) soit signé cet automne, de façon qu'il puisse entrer en vigueur en même temps que le Marché unique européen, le 1^{er} janvier 1993.

21. La résolution adoptée invite l'AELE à demeurer la plus ouverte possible vis-à-vis du reste de l'Europe. Elle demande également que soit attribué à l'Assemblée parlementaire le statut d'observateur à la «Conférence parlementaire de l'EEE» qui viendra probablement s'ajouter au nombre déjà important d'enceintes parlementaires internationales de l'Europe, dans le cadre du futur EEE.

B. WEU

22. Meeting in Luxembourg on 27 June 1991, the Foreign and Defence Ministers of the nine-member WEU issued a six-part communiqué whose first part is entitled "Role and place of WEU in the security architecture", in which they state that the role of WEU should be strengthened in the context of the European construction process.

23. Our own Assembly, for its part, would be well satisfied if it receives a similarly unambiguous response to our Recommendation 1158 on security and co-operation in Europe, (adopted by the Standing Committee in Helsinki on 28 June), in which the Committee of Ministers is urged to "encourage member governments to ensure that the capabilities and potential of the Council of Europe, described among others by President Václav Havel as a European confederation in embryo, are fully exploited to enable the Organisation to integrate new member states in optimum conditions and thus fulfil its task to unify the European continent".

24. Also deserving our attention is the WEU Assembly's Order No. 78 (on the new prospects for European parliamentary co-operation in security matters), adopted in Paris on 6 June 1991, which refers to observers from the European Parliament having been given the floor during the June part-session, as well as inviting its Political Committee to examine the usefulness of holding joint meetings with the equivalent committee of the North Atlantic Assembly. Such interaction at political level is still too infrequent where our own Assembly and its committees are concerned, in spite of encouragement from meetings of the Presidents and Bureaux delegations.

C. The European Community

25. Although the discussion at the Luxembourg Summit (European Council, 28-29 June 1991) of the draft treaties under preparation in two intergovernmental conferences since last December, notably on political union, was severely disrupted by the Yugoslav crisis, the fact that the Community Troika was able to fly without delay to a non-member country and mediate the Brioni and subsequent agreements with the parties concerned, is obviously of the highest political significance (eclipsing, for example, the much-publicised "CSCE emergency mechanism" (see paragraph 34, below)).

26. The presidency conclusions of the Luxembourg Summit state that "common foreign and security policy will extend to all questions relating to the security of the Union", but that "the

B. UEO

22. Réunis à Luxembourg le 27 juin 1991, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des neuf Etats membres de l'UEO ont publié un communiqué en six parties, dont la première est intitulée «Rôle et place de l'UEO dans l'architecture de la sécurité», dans lequel ils déclarent que le rôle de l'UEO doit être renforcé dans le contexte du processus de la construction européenne.

23. Notre Assemblée, pour sa part, serait fort satisfaite de recevoir une réponse aussi dépourvue d'ambiguïté à sa Recommandation 1158 relative à la sécurité et à la coopération en Europe (adoptée par la Commission Permanente à Helsinki le 28 juin), dans laquelle le Comité des Ministres est invité à «agir auprès des gouvernements membres pour que les capacités et les potentialités du Conseil de l'Europe, décrit entre autres par le président Václav Havel comme une confédération européenne embryonnaire, soient pleinement exploitées pour lui permettre d'intégrer les nouveaux pays membres dans les meilleures conditions et (...) remplir ainsi sa mission d'unification du continent européen».

24. Notre attention mérite également d'être retenue par la Directive n° 78 de l'Assemblée de l'UEO (relative aux nouvelles perspectives de coopération parlementaire européenne en matière de sécurité), adoptée à Paris le 6 juin 1991, qui signale que des observateurs du Parlement européen ont pris la parole au cours de la partie de session de juin et qui invite sa commission politique à examiner l'utilité de tenir des réunions communes avec la commission équivalente de l'Assemblée de l'Atlantique Nord. Une telle interaction au niveau politique est encore trop peu fréquente en ce qui concerne notre Assemblée et ses commissions, en dépit des encouragements prodigués par les réunions des présidents et des délégations des Bureaux.

C. Communauté européenne

25. Bien que les discussions du Sommet de Luxembourg (Conseil européen, 28-29 juin 1991) sur les projets de traité en préparation dans deux conférences intergouvernementales depuis décembre dernier, notamment sur l'union politique, aient été gravement perturbées par la crise yougoslave, le fait que la troïka communautaire ait pu se rendre sans délai dans un Etat non membre et jouer un rôle de médiateur dans la signature de l'Accord de Brioni revêt manifestement une importance politique majeure — éclipsant, par exemple, le «mécanisme d'intervention en cas de crise de la CSCE», autour duquel on fait tant de bruit (voir le paragraphe 34 ci-dessous).

26. Les conclusions de la présidence du Sommet de Luxembourg indiquent que «la politique étrangère et de sécurité commune s'étendra à l'ensemble des questions relatives à la sécurité de

decision-making process for implementation of the common foreign and security policy has still to be examined”.

27. On the other controversial subject, relating to the so-called “democratic deficit”, the European Council considered that the presidency’s draft contains “significant proposals strengthening the European Parliament’s political, legislative and monitoring role, which must go hand in hand with development of the Union” and “has also noted that achieving a consensus on the principle of a co-decision procedure will be an important political part of the final agreement”.

28. While on the subject of parliamentary control, it might be noted that it continues to be lacking in our own Organisation where the “quadrupartite meetings” bringing together the Chairman of the Committee of Ministers and the Secretary General, on our side, and the Chairman of the Council and the President of the Commission on the Community side, are concerned. Our Assembly will, for example, have an interest in seeking further information on the short communique issued following the 4th quadripartite meeting on 15 May 1991 which ended with the sentence “Lastly, in the perspective of political union, the possibility of the European Community acceding to the Statute of the Council of Europe was also raised.” Our Assembly’s Recommendation 1139 of last January (on the institutional role of the Council of Europe in a continent aspiring to greater unity) also pressed for this idea, recalling that the proposal was already contained in the 1986 report of the Colombo Commission of Eminent European Personalities, and was supported in the European Parliament’s resolution of 11 July 1990 (on the inter-governmental conference in the context of the European Parliament’s strategy for European union). That resolution was adopted following debate by the Parliament of a report, presented by Mr David Martin (United Kingdom, Socialist), on behalf of the Institutional Affairs Committee, chaired by our former Secretary General, Mr Oreja.

D. *The North Atlantic Assembly*

29. It was recently confirmed (at the 7th Conference of the Interparliamentary Union (IPU) on co-operation and security in Europe, Vienna 1-3 July 1991) by the Speaker of the Spanish Parliament, Mr Felix Pons Arzazabel, host of the meeting of parliamentary delegations in Madrid (2-3 April 1991), which decided the creation of a lightly-structured CSCE Assembly, that the North Atlantic Assembly, together with our own, will, in particular, have an important complementary role in ensuring that the CSCE “parliamentary dimension” becomes a reality, especially since the new body will in principle meet for only a week in the

l’Union», mais que «le processus de décision pour la mise en œuvre de la politique extérieure et de sécurité commune doit encore être examiné».

27. Sur l’autre sujet prêtant à controverse, relatif au «déficit démographique», le Conseil européen a considéré que le projet de la présidence contenait «des propositions significatives renforçant le rôle politique, législatif et de contrôle du Parlement européen, qui doit aller de pair avec le développement de l’Union» et il «a constaté que la réalisation d’un consensus sur le principe d’une procédure de codécision sera un élément politique important de l’accord final».

28. Tant que nous en sommes à la question du contrôle parlementaire, on peut relever qu’il continue à briller par son absence dans notre propre Organisation, en ce qui concerne les «réunions quadripartites» auxquelles participent le Président du Comité des Ministres et le Secrétaire Général, du côté du Conseil de l’Europe, et le Président du Conseil et le Président de la Commission, du côté de la Communauté. Notre Assemblée aura par exemple intérêt à chercher à obtenir un complément d’information sur la dernière phrase du bref communiqué publié à l’issue de la 4^e réunion quadripartite du 15 mai 1991 : «Enfin, dans la perspective de l’union politique, l’éventualité d’une adhésion de la Communauté européenne au Statut du Conseil de l’Europe a également été évoquée.» La Recommandation 1139 adoptée en janvier dernier par notre Assemblée (relative au rôle institutionnel du Conseil de l’Europe dans un continent aspirant à une unité renforcée) insistait également sur cette idée, rappelant que la proposition figurait déjà dans le rapport de 1986 de la Commission Colombo composée d’éminentes personnalités européennes, et elle a été appuyée dans le projet de résolution adopté par le Parlement européen le 11 juillet 1990 (sur la conférence intergouvernementale dans le contexte de la stratégie du Parlement européen pour l’union européenne). Ce projet de résolution a été adopté à l’issue d’un débat au Parlement sur un rapport présenté par M. David Martin (Royaume-Uni, socialiste), au nom de la Commission institutionnelle, présidée par notre ancien Secrétaire Général, M. Oreja.

D. *Assemblée de l’Atlantique Nord*

29. Il a été récemment confirmé (à la 7^e Conférence de l’UIP (Union interparlementaire) sur la coopération et la sécurité en Europe, Vienne, 1^{er}-3 juillet 1991) par le président du Parlement espagnol, M. Felix Pons Arzazabel — qui a accueilli la réunion des délégations parlementaires à Madrid (2-3 avril 1991), ayant décidé de la création d’une assemblée à structure légère de la CSCE — que l’Assemblée de l’Atlantique Nord aura, en particulier, aux côtés de la nôtre, un rôle complémentaire important consistant à veiller à ce que la «dimension parlementaire» de la CSCE devienne une réalité, d’autant plus que le nouvel organe ne se réu-

year. President Björck is in contact with North Atlantic Assembly (NAA) President Rose, a member of the United States House of Representatives, in this connection, and co-operation is further facilitated by some overlap in membership of the two assemblies, as well as by regular contacts at Secretariat level.

E. Towards a European "confederation"?

30. President Mitterrand, who co-sponsored with President Havel the European Forum ("Assises" in French, held in Prague from 12-14 June 1991) on a European confederation, brought some additional clarity to the somewhat vague concept he launched in his New Year's Eve 1989 message to the French nation. In a remarkable closing speech at the Prague Forum he made repeated references to European "geography", which should distinguish the essentially pan-European confederation from the Euro-North American CSCE framework. He nevertheless deferred to the Czechoslovak President's wish by including American, Canadian and Japanese guests (distinguished intellectuals, independent of governments) among the Forum's participants.

31. President Havel, for his part, reaffirmed and elaborated on the support for the role of the Council of Europe which he had already made at the CSCE Paris Summit in November, especially in the following passage in his inaugural speech at the Prague Forum:

"The Council of Europe's important long-term work has created and constitutes a sound basis for the pan-European system of civic rights and freedoms, the pan-European unification of law and, in general, the formation and development of European political culture. It would be folly to compete with the Council of Europe. Instead, the Council's work should be systematically built upon, and encouragement given to the countries which do not yet belong to it. (...) I foresee the Council of Europe forming the political, legislative and ideological centre of the future confederated Europe."

32. Plans for a separately-structured "confederation" (in which connection a committee of foreign ministers, periodic meetings at head of state level, and even an assembly had been mentioned) have been shelved, at least for the time being, in the light of the discussions in Prague, at which the Council of Europe was represented by observers.

F. The CSCE

33. The CSCE, far from posing a "threat" to the Council of Europe, has given it a new role,

nira en principe qu'une semaine par an. Le Président Björck est en contact à ce propos avec le Président de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, M. Rose, membre de la Chambre des représentants des Etats-Unis, et la coopération se trouve en outre facilitée du fait que certaines personnes appartiennent aux deux assemblées et que des contacts réguliers auront lieu au niveau des secrétariats.

E. Vers une «confédération» européenne ?

30. Le Président Mitterrand, qui avait pris avec le Président Havel l'initiative de convoquer les Assises sur la confédération européenne (Prague, 12-14 juin 1991), a apporté quelques précisions complémentaires à l'idée assez vague qu'il avait lancée dans son message du nouvel an 1989 à la nation française. Dans le remarquable discours de clôture qu'il a prononcé aux Assises de Prague, il a fait référence à plusieurs reprises à la «géographie» de l'Europe, qui devrait distinguer la confédération essentiellement paneuropéenne du cadre euro-nord-américain de la CSCE. Il a néanmoins déferé au vœu du Président tchèque en invitant aux assises d'éminents intellectuels, indépendants des gouvernements, américains, canadiens et japonais.

31. Le Président Havel, pour sa part, a réaffirmé et précisé son appui au rôle du Conseil de l'Europe, qu'il avait déjà exprimé lors du Sommet de Paris de la CSCE en novembre dernier, surtout dans le passage suivant de son discours d'ouverture des Assises de Prague :

«Le travail important et de longue haleine du Conseil de l'Europe jeta et constitue une base solide du système paneuropéen des droits et des libertés civiques, de l'unification paneuropéenne de la jurisprudence, et, d'une manière générale, de la formation et du développement de la culture politique européenne. Il serait insensé de concurrencer le Conseil de l'Europe. Au contraire, il faut s'appuyer systématiquement sur son œuvre, renouer avec lui, et encourager les pays qui n'en sont pas encore les membres. J'ai déjà esquissé plus haut que je voyais justement le Conseil de l'Europe s'ancrer dans la future Europe confédérée comme son centre politique, législatif et idéologique.»

32. Les projets concernant une «confédération» à structures séparées (dans le cadre desquels il a été question d'un comité des ministres des Affaires étrangères, de réunions périodiques au niveau des chefs d'Etat et même d'une assemblée) ont été mis en veilleuse, au moins pour l'instant, à la lumière des discussions des Assises de Prague, auxquelles le Conseil de l'Europe était représenté par des observateurs.

F. La CSCE

33. La CSCE, loin de constituer une «menace» pour le Conseil de l'Europe, lui a confié

both in the form of invitations to contribute, in 1991, to the meeting on the cultural heritage (Cracow), national minorities (Geneva), the human dimension (Moscow) and democratic institutions (Oslo), and also for the "parliamentary dimension" (see paragraph 29 above).

34. As we have seen, our Standing Committee, when adopting its Recommendation 1158 on 28 June in Helsinki, was right to call for "European", rather than simply "CSCE mediation", in the Yugoslav crisis. Only a week after it was launched with great publicity (by the thirty-five foreign ministers in Berlin on 21 June), the limitations of the new "emergency mechanism" were shown up. The new possibility of calling a meeting of senior officials, even in the absence of consensus, does not of course mean that any reluctant participant country (whether Yugoslavia or the Soviet Union) can be obliged to accept "observers" or "mediators" of an institution like the CSCE, which still remains rooted in the consensus principle.

35. The Assembly may wish to reaffirm *vis-à-vis* the Committee of Ministers and the Secretary General, responsible for the content of the Council of Europe's contributions at the Moscow and Oslo meetings, the proposals contained in its Helsinki recommendation, namely:

— to ensure in Moscow, as regards any future CSCE individual complaint mechanism, specific linkage between it and the European Convention on Human Rights, ensuring that the latter is given precedence; and

— to ensure that in the Oslo discussion on democratic institutions, in which the Council of Europe's parliamentary organ has, over the years, developed unrivalled credentials, discussion is not left only to government officials and academics.

G. The Council of Europe: pan-European aspirations combined with openness to the world

36. The working group of the Ministers' Deputies and the *ad hoc* committee of our Assembly, who are dealing with the revision of the Council of Europe Statute, will need to be vigilant against tendencies of excessively restrictive interpretation. The Statute, in fact, excludes only national defence from the Council of Europe's broad field of competence, but this does not, of course, mean that our limited resources do not need to be concentrated where they can help most, that is to say in consolidating human rights and democracy, in their widest sense, in a unifying European continent.

un nouveau rôle en l'invitant à contribuer, en 1991, aux réunions d'experts sur le patrimoine culturel (Cracovie), les minorités nationales (Genève), la dimension humaine (Moscou) et les institutions démocratiques (Oslo) ainsi qu'en ce qui concerne la «dimension parlementaire» (voir paragraphe 29 ci-dessus).

34. Comme nous l'avons vu, notre Commission Permanente, en adoptant la Recommandation 1158 de l'Assemblée le 28 juin à Helsinki, a eu raison de préconiser une médiation «européenne» et non pas simplement «de la CSCE» dans la crise yougoslave. Une semaine seulement après que l'idée en a été lancée à grand bruit (par les trente-cinq ministres des Affaires étrangères à Berlin le 21 juin), les limites du nouveau «mécanisme d'intervention en cas de crise» sont apparues. La nouvelle possibilité de convoquer une réunion de hauts fonctionnaires, même en l'absence d'un consensus, ne signifie naturellement pas qu'un pays participant réticent (que ce soit la Yougoslavie ou l'Union Soviétique) puisse être obligé d'accepter des «observateurs» ou des «médiateurs» d'une institution comme la CSCE, qui reste toujours fondée sur le principe du consensus.

35. L'Assemblée souhaitera peut-être réaffirmer vis-à-vis du Comité des Ministres et du Secrétaire Général, responsables du contenu des contributions du Conseil de l'Europe aux réunions de Moscou et d'Oslo, les propositions contenues dans sa recommandation d'Helsinki, à savoir:

— faire en sorte à Moscou, pour ce qui concerne tout mécanisme futur de la CSCE concernant les requêtes individuelles, qu'un lien spécifique soit établi entre ce mécanisme et la Convention européenne des Droits de l'Homme, réaffirmant la priorité de cette dernière;

— faire en sorte que dans la discussion d'Oslo sur les institutions démocratiques, domaine dans lequel l'organe parlementaire du Conseil de l'Europe a acquis, au fil des années, une expérience sans pareille, la voix des fonctionnaires et des universitaires ne soit pas la seule à se faire entendre.

G. Le Conseil de l'Europe: aspirations paneuropéennes et ouverture au monde

36. Le groupe de travail des Délégués des Ministres et la commission *ad hoc* de notre Assemblée qui s'occupent de la révision du Statut du Conseil de l'Europe devront faire preuve de vigilance à l'égard de toute tendance à une interprétation exagérément restrictive. Le Statut, en fait, n'exclut que la défense nationale du vaste domaine de compétence du Conseil de l'Europe, ce qui, bien sûr, ne signifie pas qu'il ne faille pas concentrer nos ressources limitées sur les secteurs où elles peuvent être le plus utiles, c'est-à-dire la consolidation des droits de l'homme et de la démocratie, au sens le plus large du terme, sur un continent européen en voie d'unification.

37. It will be necessary to resist certain attempts to confine the Council to the role of a sort of "specialised agency". The risk of this emerges for example from the interview given in *Le Monde* (23-24 June 1991) by Mrs Elisabeth Guigou, French Secretary of State for European Affairs, who declared: "In the Council of Europe, only certain problems can be examined, the rule of law, in particular". This cannot have been the intention of the fathers of the Council of Europe when they included in the Preamble to the Statute their conviction that "the pursuit of peace based upon justice and international co-operation is vital for the preservation of human society and civilisation".

38. Democracy is no doubt a concept of European origin, but it has reached every continent and its spread must continue to be encouraged, not for any partisan or academic reasons but because only democracy can guarantee individual human rights. Also "history tells us that democracies do not wage war against one another" (the Austrian Chancellor, Franz Vranitzky, addressing the IPU's conference of early July in Vienna, referring to the Yugoslav crisis).

39. United States Secretary of State James Baker, addressing the Aspen Institute in Berlin on 18 June 1991, called for a "commonwealth of democracies from Vancouver to Vladivostok". The Council of Europe, which is home to the Strasbourg Conference on Parliamentary Democracy (holding its 3rd session from 16-18 September 1991, with some 200 parliamentarians from every continent) as well as the International Institute for Democracy will, beyond its primary pan-European vocation, continue to contribute vigorously to the realisation of this noble vision.

Reporting committee: Political Affairs Committee.

Reference to committee: standing mandate.

Draft recommendation adopted by the committee on 20 September 1991.

Members of the committee: Mr Reddemann (*Chairman*), Sir Dudley Smith, MM. Martínez (*Vice-Chairmen*), Alemyr (*Alternate: Gustafsson*), Álvarez-Cascos (*Alternate: Fabra*), Antretter (*Alternate: S. Soell*), Mrs Baarveld-Schlaman, MM. Baumel, Björn Bjarnason, De Bondt, Candal, Caro, Cem (*Alternate: Akçali*), Collart, Espersen, Sir Geoffrey Finsberg, MM. Fioret, Fiorini, Flückiger, Gabbuggiani, Ghalanos (*Alternate: Matsis*), Guizzi, M^{me} Halonen, MM. Hardy, de Hoop Scheffer (*Alternate: Maris*), Hyland, Irmer, König (*Alternate: Schwimmer*), Mrs Lentz-Cornette, MM. Miville, Oehry (*Alternate: Schädler*), Pangalos, Papadogonas, Pontillon (*Alternate: Fourré*), Portelli, Schieder, Šebej, Šimko, Soares Costa, Szent-Iványi, Tarschys, Taşçıoğlu (*Alternate: Altug*), Ternák, Thoresen.

N.B. The names of those members who attended the meeting are printed in italics.

See 16th Sitting, 24 September 1991 (adoption of the draft recommendation as amended), and Recommendation 1166.

37. Il sera indispensable de résister à certaines tentatives visant à confiner le Conseil de l'Europe dans le rôle d'une espèce d'«agence spécialisée». Ce risque apparaît par exemple dans une interview donnée au journal *Le Monde* (23-24 juin 1991) par M^{me} Elisabeth Guigou, secrétaire d'Etat chargée des Affaires européennes du Gouvernement français, qui a déclaré: «Au Conseil de l'Europe, on ne peut aborder que certains problèmes, en particulier le respect du droit.» Cela n'a pu être l'intention des pères fondateurs du Conseil de l'Europe lorsqu'ils ont exprimé dans le préambule du Statut leur conviction «que la consolidation de la paix fondée sur la justice et la coopération internationale est d'un intérêt vital pour la préservation de la société humaine et de la civilisation».

38. La démocratie est indubitablement un concept d'origine européenne, mais elle a touché tous les continents et son développement doit continuer à être encouragé, non pas pour des raisons partisans ou académiques, mais parce que seule la démocratie peut garantir les droits individuels de l'homme. Comme l'a dit début juillet à Vienne, à propos de la crise yougoslave, le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, devant la Conférence de l'UIP: «l'Histoire nous montre que les démocraties ne se font pas par la guerre».

39. Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. James Baker, prenant la parole devant l'institut Aspen, à Berlin, le 18 juin 1991, a lancé un appel pour un «Commonwealth de démocraties, de Vancouver à Vladivostok». Le Conseil de l'Europe, qui accueille la Conférence de Strasbourg sur la démocratie parlementaire (qui tiendra sa 3^e session du 16 au 18 septembre 1991, avec la participation de quelque 200 parlementaires de tous les continents), ainsi que l'Institut international de la démocratie, continuera, au-delà de sa vocation paneuropéenne première, à contribuer vigoureusement à la réalisation de cette noble vision.

Commission chargée du rapport: commission des questions politiques.

Renvoi en commission: mandat permanent.

Projet de recommandation adopté par la commission le 20 septembre 1991.

Membres de la commission: M. Reddemann, (*Président*), Sir Dudley Smith, MM. Martínez, (*Vice-Présidents*), Alemyr (*Remplaçant: Gustafsson*), Álvarez-Cascos (*Remplaçant: Fabra*), Antretter (*Remplaçant: Soell*), M^{me} Baarveld-Schlaman, MM. Baumel, Björn Bjarnason, De Bondt, Candal, Caro, Cem (*Remplaçant: Akçali*), Collart, Espersen, Sir Geoffrey Finsberg, MM. Fioret, Fiorini, Flückiger, Gabbuggiani, Ghalanos (*Remplaçant: Matsis*), Guizzi, M^{me} Halonen, MM. Hardy, de Hoop Scheffer (*Remplaçant: Maris*), Hyland, Irmer, König (*Remplaçant: Schwimmer*), M^{me} Lentz-Cornette, MM. Miville, Oehry (*Remplaçant: Schädler*), Pangalos, Papadogonas, Pontillon (*Remplaçant: Fourré*), Portelli, Schieder, Šebej, Šimko, Soares Costa, Szent-Iványi, Tarschys, Taşçıoğlu (*Remplaçant: Altug*), Ternák, Thoresen.

N.B. Les noms des membres qui ont participé à la réunion sont indiqués en italique.

Voir 16^e séance, 24 septembre 1991 (adoption du projet de recommandation amendé), et Recommandation 1166.